

01 - OUVERTURE DE LA SÉANCE
PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE L'ISLET
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ADALBERT

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Adalbert, tenue le **3 juillet 2017** à l'heure et au lieu ordinaire des séances du conseil.

Sont présents(es) les conseillers(ères) :

Siège #2 - Nelson Lacroix
Siège #4 - Gaston Bourgault
Siège #5 - Karine Godbout
Siège #6 - Sylvain Chabot

Est/sont absents(es) les conseillers(ères) :

Siège #1 - Patrice Thériault
Siège #3 - France Thibodeau

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, René Laverdière.

Magguy Mathault, directrice générale et secrétaire-trésorière, assiste également à cette séance.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

En conséquence,

Il est proposé par Nelson Lacroix et résolu à l'unanimité de déclarer cette séance ouverte.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

2017-07
77

02 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Nelson Lacroix, appuyé par Karine Godbout et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour suivant en laissant le point varia ouvert :

01 - OUVERTURE DE LA SÉANCE
02 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
03 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL
03.01 - Séance ordinaire du 5 juin 2017

- 04 - LÉGISLATION**
- 05 - GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE**
 - 05.01** - Acceptation des comptes
 - 05.02** - Acceptation des dépenses incompressibles
 - 05.03** - Adoption des journaux
 - 05.04** - Résolution concernant l'utilisation des services de dépôt à toute heure ou pour traitement en différé
 - 05.05** - Révision annuelle de notre dossier Desjardins
 - 05.06** - Rencontre avec la MMQ - pour renouvellement assurances
- 06 - SÉCURITÉ INCENDIE**
 - 06.01** - Point d'information - Richard Gauvin, directeur incendie
 - 06.02** - Adoption des directives opérationnelles sécuritaires
 - 06.03** - Adoption d'un programme de recrutement des pompiers
- 07 - RÉSEAU ROUTIER**
 - 07.01** - Point d'information - Karine Godbout, représentante
- 08 - HYGIÈNE DU MILIEU**
 - 08.01** - Point d'information RIGD, Gaston Bourgault, représentant
- 09 - SANTÉ ET BIEN-ÊTRE**
 - 09.01** - Point d'information - MADA, France Thibodeau, représentante
 - 09.02** - Point d'information - Politique familiale, Sylvain Chabot représentant
 - 09.03** - Demande de la politique familiale - aide financière pour les dîners scolaires
- 10 - AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT**
 - 10.01** - Point d'information - Transport Adapté, Patrice Thériault, représentant
- 11 - TOURISME**
 - 11.01** - Point d'information - Tourisme, France Thibodeau, représentante
- 12 - LOISIRS ET CULTURE**
 - 12.01** - Point d'information - Salle municipale, Gaston Bourgault, représentant
 - 12.02** - Point information - Loisirs, Nelson Lacroix représentant
 - 12.03** - Projets pour le centre multiservices et achat d'un bac récupérateur d'eau
- 13 - PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 14 - VARIA**
 - 14.01** - Signalisation - Piste de motocross à St-Adalbert sur la route 285
 - 14.02** - Changement des enseignes pour # civiques
- 15 - CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

03 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

2017-07
78

03.01 - Séance ordinaire du 5 juin 2017

Copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 5 juin dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance;

En conséquence,

Il est proposé par Gaston Bourgault, appuyé par Nelson Lacroix et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 juin 2017, tel qu'il apparaît au registre des procès-verbaux de la municipalité.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

04 - LÉGISLATION

05 - GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE

2017-07
79

05.01 - Acceptation des comptes

Il est proposé par Karine Godbout, appuyé par Gaston Bourgault et résolu d'autoriser le paiement des comptes suivants au montant de

- 9 153,51 \$ payable par chèques;
- 20 263,86 \$ payable par dépôts directs.

Pour un total de 20 417,37 \$ pour la période de juin 2017.

La vérification des factures à la pièce a été faite par le maire René Laverdière et les conseillers Karine Godbout et Sylvain Chabot. Les initiales ont été apposées.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

2017-07
80

05.02 - Acceptation des dépenses incompressibles

Les comptes du mois sont présentés aux élus sous une forme permettant de distinguer les comptes payés au cours du mois, de même que les salaires nets versés et les remises de l'employeur.

En conséquence,

Il est proposé par Nelson Lacroix, appuyé par Sylvain Chabot et résolu :

- que les comptes du mois de juin 2017, au montant total de 69 507,73 \$ soient acceptés et payés, tels qu'ils apparaissent au rapport détaillé remis à tous les membres du conseil.

- Comptes payés 54 727,96 \$
- Salaires nets versés 9 997,39\$
- Remises d'employeur 4 782,38 \$
- Total 69 507,73 \$
-
- Adopté à l'unanimité des conseillers présents

2017-07
81

05.03 - Adoption des journaux

Il est proposé par Karine Godbout, appuyé par Gaston Bourgault et résolu d'accepter les journaux généraux suivants :

Journaux généraux # EJ-05-14 à # EJ-05-15 : CONCILIATION BANCAIRE DU MOIS DE MAI 2017;

Journaux généraux # EJ-05-16 à # EJ-05-17 : TRANSFERT ÉPARGNE STABLE ET INTÉRÊTS EPARGNE STABLE.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

2017-07
82

05.04 - Résolution concernant l'utilisation des services de dépôt à toute heure ou pour traitement en différé

ATTENDU que la personne morale désire conclure une Convention d'utilisation des services de dépôt à toute heure ou pour traitement en différé avec la caisse suivante : Caisse Desjardins du Sud de l'Islet et des Hautes-Terres ci-après appelée "LA CAISSE D'ORIGINE";

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Karine Godbout, appuyé par Nelson Lacroix et résolu :

QUE la "Convention d'utilisation des services de dépôt à toute heure ou par traitement en différé", dont copie est soumise au conseil d'administration ou au (x) signataire (s) de la présente résolution, intervienne entre la caisse d'origine et la personne morale;

QUE Magguy Mathault, directrice générale et secrétaire-trésorière et/ou René Laverdière, maire soient autorisés à conclure et à signer cette convention au nom de la personne morale, de même qu'à signer et à remettre à la caisse d'origine les avis et nominations conformes aux modalités et clauses de la convention;

QUE cette résolution demeure en vigueur et lie la personne morale tant et aussi longtemps qu'elle n'aura pas été révoquée ou remplacée par une autre résolution dont copie certifiée par le secrétaire ou autre dirigeant autorisé aura été remise à la caisse d'origine.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

05.05 - Révision annuelle de notre dossier Desjardins

La directrice générale Magguy Mathault souligne que les frais annuels pour le renouvellement de la marge de crédit seront de 312,50 \$ alors que le forfait Simpli-D de 100 transactions à 73,50 \$ par mois.

05.06 - Rencontre avec la MMQ - pour renouvellement assurances

La directrice générale Magguy Mathault mentionne qu'une rencontre se tiendra le 22 août prochain avec monsieur Yves Lacasse de la MMQ pour le renouvellement des assurances.

06 - SÉCURITÉ INCENDIE

06.01 - Point d'information - Richard Gauvin, directeur incendie

Rien à signaler.

2017-07
83

06.02 - Adoption des directives opérationnelles sécuritaires

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Adalbert n'a jamais adopté de directives opérationnelles sécuritaires pour son service des incendies;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Karine Godbout, appuyé par Gaston Bourgault et résolu d'adopter les directives opérationnelles sécuritaires suivantes :

- DOS-001 : Port des vêtements de combat d'incendie et d'interventions spécialisées;
- DOS-002 : Immobilisation des véhicules d'intervention;
- DOS-003 : Bouteilles d'appareils de protection respiratoire isolants autonomes (APRIA);
- DOS-004 : Code d'appel 10-100 (virus);
- DOS-005 : Membres participant à une intervention incendie et règle du "2 IN / 2 OUT";
- DOS-006 : Tuyaux d'incendie passant sur un axe routier;
- DOS-007 : Retrait prioritaire (Code Rouge);
- DOS-008 : Procédure MAYDAY (Pompier en détresse)
- DOS-009 : Caméra thermique;
- DOS-010 : Utilisation des scies rotatives;
- DOS-011 : Utilisation d'une scie à chaîne;
- DOS-012 : Conduite des véhicules du service des incendies;
- DOS-013 : Port du dossard de sécurité "haute visibilité";
- DOS-014 : Intervention avec motoneiges et véhicules tout terrain à chenilles;
- DOS-015 : Décrire et préciser les codes radio en vigueur au sein du service.

Il est également résolu de procéder à l'affichage de ces directives au garage municipal et d'en aviser tous les pompiers afin que ces derniers en prennent connaissance.

Le texte de chacune des directives opérationnelles sécuritaires fait partie intégrante de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

**2017-07
84**

06.03 - Adoption d'un programme de recrutement des pompiers

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Adalbert n'a pas adopté de programme de recrutement pour les pompiers volontaires;

CONSIDÉRANT QU'IL est nécessaire d'en avoir un et que la municipalité désire l'officialiser;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Nelson Lacroix, appuyé par Sylvain Chabot et résolu de procéder à l'affichage du programme de recrutement des pompiers volontaires sur le site internet de la municipalité. Il est également résolu de le présenter aux nouveaux résidents.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

07 - RÉSEAU ROUTIER

07.01 - Point d'information - Karine Godbout, représentante

L'épandage de l'abat-poussière débutera mercredi et ce, si la température le permet. Le maire demande à ce que l'employé responsable des

travaux publics voit à ce que du gravier soit prévu dans le 9e Rang, nous devons y aller selon les budgets car plusieurs ponceaux sont encore à changer. Pour ce qui est du sentier de motoneige, le maire mentionne qu'il informera les responsables du Club de Motoneige St-Pamphile que le 5e rang Est sera ouvert par les particuliers l'hiver prochain.

2017-07
85

07.02 - Soumission - pancartes numéros civiques

08 - HYGIÈNE DU MILIEU

08.01 - Point d'information RIGD, Gaston Bourgault, représentant

Rien à signaler.

09 - SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

09.01 - Point d'information - MADA, France Thibodeau, représentante

L'inauguration du jardin communautaire se fera mercredi le 5 juillet à 10 h relate le maire en l'absence de cette dernière. Toute la population est invitée.

09.02 - Point d'information - Politique familiale, Sylvain Chabot représentant

Rien à signaler.

2017-07
86

09.03 - Demande de la politique familiale - aide financière pour les dîners scolaires

CONSIDÉRANT QUE le comité de la politique familiale a demandé une aide financière afin de diminuer la facture des parents pour le service des dîners scolaires;

CONSIDÉRANT QU'IL y a 37 inscriptions pour ce service pour l'année scolaire 2017-2018;

CONSIDÉRANT QUE le coût est de 325 \$ / année par enfant;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Karine Godbout, appuyé par Nelson Lacroix et résolu :

QUE les conseillers de la municipalité de Saint-Adalbert refuse ladite demande pour les raisons suivantes :

- Qu'ils considèrent qu'il n'est pas du rôle d'une municipalité de subventionner pour ce genre de services;
- Que le service est déductible d'impôts;
- Que le terrain de jeux est considéré comme une excellente aide financière puisque le coût est de 15 \$ par enfant ou 25 \$ par famille et ce, pour une période de 6 semaines.

Adoptée à la majorité des conseillers présents

10 - AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

10.01 - Point d'information - Transport Adapté, Patrice Thériault, représentant

Absent. Le maire souligne toutefois que la directrice générale est en retrait maladie. Une rencontre se tiendra prochainement sur différent point avec la MRC.

11 - TOURISME

11.01 - Point d'information - Tourisme, France Thibodeau, représentante

Absente.

12 - LOISIRS ET CULTURE

12.01 - Point d'information - Salle municipale, Gaston Bourgault, représentant

Les prises de la salle municipale sont installées.

12.02 - Point information - Loisirs, Nelson Lacroix représentant

Ce dernier mentionne que le terrain de jeux a débuté ce matin et ce, pour une période de 6 semaines consécutives. Pour ce qui est du tournoi de balles, l'événement se tiendra le 22 juillet prochain.

2017-07
87

12.03 - Projets pour le centre multiservices et achat d'un bac récupérateur d'eau

CONSIDÉRANT QUE nous avons eu la demande suivante de madame Brigitte Chouinard pour le CA de La Relance, coop de solidarité :

- Achat d'un bac récupérateur d'eau afin de faciliter l'arrosage des plantes puisque le bâtiment n'a pas de sortie d'eau extérieure ;

- Construction d'une salle de bain pour la salle Desjardins au sous-sol;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Gaston Bourgault, appuyé par Nelson Lacroix et résolu :

QUE la municipalité de Saint-Adalbert fasse l'acquisition d'un bac récupérateur d'eau et qu'il soit mis à la disposition du restaurant pour l'arrosage des fleurs;

QUE la municipalité de Saint-Adalbert demande au CA, de La Relance, coop de solidarité afin qu'il monte un projet pour la salle de bain et que le projet soit soumis à Desjardins puisqu'un montant a été offert lors de la fermeture du point de services.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

13 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

14 - VARIA

Aucun sujet

14.01 - Signalisation - Piste de motocross à St-Adalbert sur la route 285

Nous demanderons à la Sûreté du Québec ainsi qu'au Ministère des Transports de s'assurer que la signalisation soit adéquate lors des événements de la piste de Motocross et ce, dans le seul but de s'assurer qu'il n'y ait pas d'accident grave puisque le terrain est situé sur la fin d'une courbe. Notre responsable des travaux publics a apporté des cônes orange à cet effet lors de la sortie pour accident.

14.02 - Changement des enseignes pour # civiques

La directrice générale et le responsable des travaux publics s'occuperont de faire faire de nouvelles enseignes pour les numéros civiques puisque celles présentement sont presque complètement décolorées à certains endroits.

15 - CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Nelson Lacroix, et résolu à l'unanimité que cette session régulière soit levée.

Adoptée unanimement

Fermeture à 20.50 hrs

René Laverdière, maire

Magguy Mathault, dir. gén. & sec. trés.

Je, soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Saint-Adalbert, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des dépenses décrites ci-devant.

Magguy Mathault, directrice générale et sec. très.